

# COVID-19 et gestion des déchets : point de situation

• **Toutes les déchèteries du territoire restent ouvertes aux horaires habituels.**

Pour se rendre en déchèterie, la case à cocher sur l'attestation de déplacement dérogatoire est :  
« **convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public** ».

Le nombre de véhicules est limité sur chaque site de déchèterie :

- Blodelsheim : 10
- Biesheim : 6
- Dessenheim : 4
- Heiteren : 4

Le volume de déchets déposé par jour et par foyer est limité à 2m<sup>3</sup>.

**PORT DU MASQUE ET RESPECT DE LA DISTANCIATION PHYSIQUE (1 M) OBLIGATOIRES.**

**En cas de non-respect de ces consignes, la Communauté de Communes se réserve le droit d'interdire l'accès à l'utilisateur concerné.**

• **Les collectes des ordures ménagères sont maintenues et les PAV (verre, multimatériaux, biodéchets et textiles) seront vidés comme habituellement (sauf bornes textiles de la Croix Rouge).**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la Communauté de Communes :

- par téléphone au 03 89 72 56 49,
- par mail [contact@paysrhinbrisach.fr](mailto:contact@paysrhinbrisach.fr)
- ou consulter le site internet [www.paysrhinbrisach.fr](http://www.paysrhinbrisach.fr)

**Contact presse :**

Jessica DALSTEIN, chargée de communication  
03 89 72 14 99  
[jessica.dalstein@paysrhinbrisach.fr](mailto:jessica.dalstein@paysrhinbrisach.fr)

